

SECRETARIAT

ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL N° 11.-

C.C.B. 091-0003981-33

Tél. (064) 43.17.17

Fax (064) 43.17.21

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-dessous, un rectificatif d'évaluation du point 12 du Conseil communal n°11 qui aura lieu **le mercredi 17 décembre 2014 à 20h00.**

ORDRE DU JOUR.-

12. Développement du Domaine de Mariemont – Aménagement de l'espace public autour du Domaine – Construction d'un pavillon d'information touristique, chaussée de Mariemont, 71 à Morlanwelz – Dossier 20100022 quater – Conditions et mode de passation de marché – Examen – Décision.-

Nous soumettons à votre approbation les conditions et le mode de passation du marché « Développement du Domaine de Mariemont – Aménagement de l'espace public autour du Domaine – Construction d'un pavillon d'information touristique, chaussée de Mariemont, 71 à Morlanwelz ».

Le marché est passé par procédure négociée directe avec publicité.

La dépense est estimée entre **220.000 € H.T.V.A. et 255.000 € H.T.V.A.** (le montant précis de l'estimation sera repris dans le métré qui accompagnera la Cahier Spécial des Charges à approuver par le Conseil).

Les crédits nécessaires à l'exécution du marché sont inscrits au budget extraordinaire 2014, article 561/721-60.

Nous vous demandons d'approuver les conditions et le mode de passation du marché.

Le Directeur général f.f.,

Le Bourgmestre,

J-L. LAMBRECHTS

C. MOUREAU